

## CEXERCICE 2020

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 14 décembre 2020****DÉLIBÉRATION n°2020-81**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 14 décembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 8 décembre 2020.

**Point de l'ordre du jour :**

5.2 et 5.3 Utilisation des emplois d'enseignants-chercheurs et de personnels BIATSS vacants à la rentrée 2021 – Motion

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,

**Exposé de la décision :**

L'université de Tours accueille 6 000 étudiants de plus depuis 10 ans et le nombre d'emplois statutaires n'a pas notablement changé (chiffres du bilan social), tant côté BIATSS que côté enseignants-chercheurs et enseignants. La situation à Tours s'est dégradée beaucoup plus qu'en moyenne nationale. L'annonce par la ministre d'un plan pluriannuel de recrutements fondé sur la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2027 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur de 20 000 emplois dont 5 000 titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche sur 10 ans, est insuffisant, mais il n'est pas question qu'il reste virtuel.

L'université de Tours demande donc la création pour la rentrée 2021 d'au moins 20 emplois (10 BIATSS, 10 enseignants-chercheurs et enseignants) repyramidés afin de faire face à ses immenses besoins et afin d'offrir une amélioration des perspectives de carrière des personnels.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- Approbation de la motion relative à la campagne d'emplois d'enseignants-chercheurs et personnels BIATSS pour la rentrée 2021.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	34
Abstentions :	0
Votes exprimés :	34
<b>Pour :</b>	34
Contre :	0

**Pièce jointe :**

- Néant.

Fait à Tours, le 16 décembre 2020

Le Président,

*A. Giacometti*

Arnaud GIACOMETTI